

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026



ID : 001-200070118-20260414-DEL\_26\_04\_14\_16-DE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 14 avril 2026**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 30**

**Représentés : 3**

**Absents : 6**

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR (a donné pouvoir à M. René SUAREZ), Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jérémie GONIN (a donné pouvoir à M. Alain REIGNIER),

Secrétaire de séance : Jean-Michel LUX

**N°2026/04/14/16 – Représentation de la communauté de communes Val de Saône Centre au sein de la Société d'économie mixte Les énergies de l'Ain (SEM LEA)**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1521-1 et suivants et l'article L.2121-21,  
Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 2025 relatif aux statuts de la communauté de communes,

Considérant que la Communauté de Communes Val de Saône Centre est actionnaire de la Société d'économie mixte Les énergies de l'Ain (SEM LEA),

Considérant qu'un représentant de la Communauté de Communes siège au sein de l'assemblée spéciale de la SEM LEA,

Après appel de candidatures,

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité, et  
Après avoir procédé au vote,**

**DECIDE** de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

**DESIGNE** M. Jean-Pierre CHAMPION pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre en qualité de membre de l'assemblée spéciale de la SEM LEA et ce pour la durée de son mandat électif ;

**AUTORISE** M. Jean-Pierre CHAMPION à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée au sein des organes de gouvernance de la SEM LEA.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 14 avril 2026

Le Président,  
Renaud DUMAY